appelée constitutionnellement au pouvoir, composée qu'elle est d'hommes dont les antécédents garantissent au pays des mesures sages, propres à développer ses ressources et à rétablir le crédit et la prospérité de la province ;

2o Que la protection que le gouvernement a accordé et accorde aux associations pour l'établissement des terres à défricher, est un trait caractéristique de ses bonnes intentions et de son désir de promouvoir les vrais intérêts du pays ;

3o Que cette assemblée approuve en entier le Manifeste adressé au peuple du Canada par le Comité Constitutionnel de la Réforme et du Progrès, auquel manifeste elle adhère strictement ;

4o Que ce comté croit devoir profiter de cette occasion pour exprimer la grande satisfaction qu'il a éprouvée en voyant se former des associations pour la colonisation des townships, émettant le désir de se réunir à ces louables associations lorsque son représentant les visitera en juillet prochain ;

5o Qu'une des plaies de notre pays est le nombre considérable de jeunes gens qui émigrent de cette province à la république voisine, ce qui doit être attribué à la difficulté de se procurer des terres à des conditions avantageuses ; que le seul moyen d'empêcher cette émigration de jeunes gens forts, robustes et vigoureux est de leur octroyer des terres à des conditions faciles, et que ce comté a la ferme confiance que la présente administration provinciale apportera à ce sujet sa plus sérieuse attention, et qu'un système de colonisation *des terres de la couronne sera* adopté en harmonie avec les besoins du peuple ;

6o Que le révérend B. O'Reilly et les autres personnages qui ont donné les éléments d'existence à de telles associations, et les ont favorisées et encouragées, ont fait un acte de patriotisme et ont bien mérité du pays ;

7o Que les constituants de l'honorable A. N. Morin ont vu avec orgueil son avènement à la dignité d'orateur de l'assemblée législative de cette province, ce dont ils le félicitent cordialement, considérant que cet honneur était non seulement dû à son mérite personnel, mais encore *en approbation des principes de saine politique* qui l'ont toujours guidé dans la vie publique ;

8o Que copie de la dernière résolution soit transmise à l'honorable A. N. Morin par les président, vice-président et secrétaires de cette assemblée pour son honneur et sa prospérité futurs ;

9o Que les résolutions ci-dessus soient publiées dans les journaux libéraux de la province ;

10o. Que des remerciments soient votés à MM. les président et vice-président pour la manière habile avec laquelle ils ont présidé cette assemblée.

(Signé) E. M. McKenzie, president,
Joseph Gosselin, vice-président,
O. C. Fortier, } secrétaires.
P. Forgues, }

Vraie copie,
E. M. McKenzie, président.

(*Pour la Revue Canadienne.*)

M. l'Editeur,

Quand un jeune homme, après de grands efforts et un long travail, a pu mettre au jour un ouvrage en littérature ou en musique, il me semble que dans notre pays, ou les arts et les sciences sont encore à l'enfance, on ne doit pas, par des critiques trop sévères et inopportunes, arrêter dès les premiers débuts, l'essor de ce talent naissant et faire perdre ainsi au pays les services qu'il aurait pu lui rendre et la gloire dont il aurait peut-être pu le couvrir un jour ; mais on doit, au contraire, aplanir autant que possible, à ce jeune homme les sentiers si ardus et si difficiles de la science ; on doit louer ce qu'il y a de bon dans son ouvrage et être indulgent pour ce qui n'est que médiocre, et si l'on croit devoir critiquer cet ouvrage, ou seulement quelques parties, cette critique doit-être faite dans l'intérêt de l'auteur, avec la seule intention de lui faire éviter à l'avenir les erreurs ou les fautes, qui ont pu donner prise à la critique. Mais si quelqu'un, *pour obtenir sans peine des louanges* et de la célébrité, qui ne sont dues qu'au mérite et au travail, et pour se placer dans l'opinion publique au-dessus de tous ses compatriotes, se permet de copier les passages, qui lui conviennent, dans les œuvres des meilleurs auteurs ; de les coudre ensemble et de les donner ensuite au public comme sa production, il est du devoir de tout honnête homme, qui s'en apperçoit, de le divulguer et ce devoir, l'auteur de la critique signée M. N. qui a paru dans la *Revue* du 27 juin dernier, l'a rempli en dénonçant comme ayant été pris et copiés, sur des messes toutes faites, plusieurs passages de la messe, qui a été chantée à Montréal le jour de la St. Jean-Baptiste. Lorsque j'ai entendu cette messe il s'est bien élevé dans mon esprit quelques soupçons sur son père putatif ; cependant, comme je n'ai pas la prétention d'être connaisseur en musique, j'ai fait taire mes soupçons et j'ai cru tout bonnement à la légitimité de cet enfant. Mais, lorsqu'après la messe, j'ai entendu dire par un grand nombre de personnes : " ce n'est pas du nouveau—on a déjà entendu ça ;" lorsqu'on m'a dit que plusieurs jeunes messieurs, que je pourrais nommer, et qui savaient par cœur les messes de Haydn, accompagnaient de loin les chanteurs dans les passages qu'ils reconnaissaient pour appartenir à ces messes, alors je ne pus empêcher mes premiers soupçons de se changer en certitude. Voilà pourtant M. Bienvenu, l'auteur prétendu de cette messe, qui fait l'offre à M. N. de se transporter chez lui avec les messes de Haydn et de Mozart pour les confronter avec la sienne. Si cette offre est sincère on ne peut qu'applaudir à la conduite de M. Bienvenu ; mais je conseille fort à M. N. de ne point laisser écouler un trop long espace de temps entre cette offre et l'examen proposé, afin de ne point donner le loisir aux amis officieux (car il y en a toujours) de revoir et corriger cette composition. G.

Montréal, 4 juillet 1848.

Naissance.

A St. Denis, le 25 juin, la Dame de John Chamard, Ecr., a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A Rimouski, le 19 juin, M. Michel Gervais, à Dlle. Mathilde Valcourt, tous deux de cette paroisse.

En cette ville, le 26 juin par Messire Fay, Oscar Barsalo, ecr., marchand, de Ste. Scolastique, à Dlle. Eugénie-Agathe-Eléonore, fille de feu Pierre Beaudry, Ecr., notaire, de cette ville.

A Bytown, Rideau-Hall, le 27 ult., par le révd. M. Mathieson, Robert Mackay, Ecr., avocat de Montréal à Christina, fille cadette de l'hon. Thos. Mackay.

Deces.

A Québec, le 26 juin, Dame Marguerite Delamarre épouse de M. Jean Gazzo, à l'âge de 66 ans.

En cette ville, le 29 du courant, Dame Emma de Montenach, épouse du lieut.-col. Pritchard, et petite-fille de Mme. la baronne de Longueuil.

A Ste. Marie de Monnoir, Dame Marguerite Franchère, épouse de feu le Dr. Bourdage, membre de l'ancienne chambre d'assemblée, pour le comté de Rouville, et fils de feu Louis Bourdage, doyen de la chambre. Elle était âgée de 53 ans, et est morte le 29 juin, d'une violente attaque de paralysie. Elle laise pour pleurer sur sa tombe deux enfants inconsolables, trois frères (les MM. Franchère) et une nombreuse famille et beaucoup d'amis que sa mort a plongé dans la plus profonde affliction. Ses funérailles ont eu lieu le 1er juillet courant.

THEATRE ROYAL.

Seconde fois à Montréal, du célèbre opéra de Balfe,

La Bohemienne,

Produite avec une magnificence extraordinaire, de nouvelles décorations, et les plus riches costumes.

AU BÉNÉFICE DE

M. SEGUIN,

DEUXIEME SEMAINE
DU

GRAND OPERA.

L'orcheste se compose de trente instrumens assisté de l'excellente Bande du 19e Régiment.

Chef d'orchestre, M. O'FLAHERTY.

Ce soir, Mardi 4 Juillet,

Sera représenté l'Opéra, en 3 actes, intitulé,

LA BOHEMIENNE,

Dans lequel paraîtront

MME. SEGUIN, M. SEGUIN ET
M. REEVES.

Le spectacle se terminera par

TURNING THE TABLES.

Première loges 5s. Parterre 3s. 9d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Frary trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

(Toutes admissions de compliments suspendus la presse exceptée.)

Les portes s'ouvrent à 7 heures et demi et la représentation commence à 8 heures précises.

Directeur..... M. Skerrett.
Directeur de la Scène.. M. A. Andrews.
Agissant Directeur..... M. DeWalden.

VOYAGE A LA RIVIERE DU LOUP.

LE Steamer NEPTUNE partira du Quai des Indes, à Québec, pour un voyage à la Rivière du Loup (d'en bas) SAMEDI prochain, au matin, le 8 juillet courant. à 8 heures précises, et demeurera à la Rivière du Loup dimanche toute la journée, et reviendra à Québec lundi à temps pour le Steamer de Montréal.

S'adresser à
GEORGE DEMPSTER.

Montréal, 3 juillet—di

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

LES Exercices littéraires du Collége de St-Hyacinthe auront lieu en Quatre Séances, le 18 et 19 Juillet. Les séances du matin commenceront à huit heures et celles de l'après-midi à une heure et dimie. L'exiguité du local ne permettant pas d'admettre le public indistinctement on ne recevra de jeunes personnes que les sœurs des élèves.

Les parens et les amis de l'éducation sont spécialement invités à assister à ces exercices. Pour entrer il faut avoir une carte d'admission qu'on se procurera au Collége. Les vacances ne seront données que le 29 au matin.

3 juillet.

AVIS.

LES élections des Officiers du Comité Central de l'Association des Etablissemens Canadiens des Townships auront lieu, au Marché Bonsecours, VENDREDI, le QUATORZE JUILLET courant. Tous les membres de l'Association sont invités à s'y trouver, pour y élire des personnes de leur choix.

Par ordre,
J. PAPIN,
Secrétaire Correspondant,
A. E. C. T.

Montréal, 4 juillet, 1848.

CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par le présent donné que, dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la cloture du CANAL de CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 2d jour de SEPTEMBRE prochain auquel jour l'eau sera retirée du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20e jour du dit mois.

Par Ordre,
THOMAS A. BEGLY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics 8 juin 1848 } ujl sept

SOURCES

DE VARENNES.

LE propriétaire des Sources de Varennes a le plaisir d'annoncer a ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. Bernard de cette Cité pour y faire un Dépôt des Eaux des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médical.

M. BERNARD recevra de l'eau fraiche régulièrement deux fois par semaine; les précautions requises seront prises à ce que l'eau mise en bouteilles soit fraiche, les bouteilles bien lavées et bien bouchées ; tout ordre pour laissé entre les mains de M. B. sera exécuté de suite.

Montréal, 23 Juin, 1848.

Bureau des Terres de la Couronne, Montréal, 3 Juin 1848.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Lots composant le Village d'Elgin, récemment établi, le quelle se compose de la moitié sud du lot de Réserve du Clergé, No. 11, du 8e. rang du Township de Sutton, dans le Comté de Missisquoi, B. C., seront mis en vente le ou après le PREMIER AOUT prochain, au prix et aux conditions ci-après mentionnées, par Orin J Kemp, Ecuyer, l'Agent Local à Freligsburgh, à qui l'on devra s'adresser.

PRIX—£5 courant chaque Lot

Conditions de vente.

1°.—Les Lots seront pris d'après le contenu spécifié dans les documents publics.

2°.—Les Occupants de bonne foi avant l'arpentage ont un droit de présemption.

3°.—Un dixième seulement du prix d'achat devra être payé comptant, le reste sera payable en neuf versements égaux annuels, d'un dixième chaque, au Premier Janvier, avec intérêt du jour de la vente, le premier devant se faire au premier Janvier qui suivra le jour de la vente.

4°.—Il ne sera pas reçu de *Scrip* en payement

On pourra, en s'adressant à l'Agent ci-haut mentionné, connaître la position et la contenance de chaque lot, et obtenir tous autres renseignements y relatifs.

☞Une insertion par semaine, jusqu'au temps de la vente, en français, dans La *Minerve* et La Revue Canadienne.—5 juin.

Vaisseau à louer demandé.

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à Lundi le dix de Juillet prochain, endossées: "Soumission pour la livraison d'approvisionnements des Phares" pour le louage d'une goëlette, *Schooner* ou d'un steamer, pour livrer aux phares respectifs ci-dessous mentionnés, les articles requis pour leur entretien et réparations durant un an.

LAC ONTARIO—Nine mile Point, False Ducks, Point Peter, Presqu'ile, Gull Island, Whitly Harbour, Gibraltar Point, Queen's Wharf, Toronto, Oakville, Burlington Bay Canal and Port Dalhousie.

LAC ERIÉ—Port Maitland, Mohawk Island, Port Dover, Long Point, Long Point Light Ship, Port Burwell, Port Stanley, Roudeau and Pelé Island.

RIVIÈRE DU DÉTROIT—Bois blanc.

LAC ST. CLAIR—Rivière Tamise.

Les articles à être livrés consistent principalement en 5450 gallons d'huile, 116 barils de coke, 14 barriques de 50 gallons en fer blanc, 20 brocs de 2 gallons en fer blanc, 20 barils de ciment, 4 barils de lampes etc. 10 couverts de lampes, une forge portative, 70 petites boëtes et 1000 pieds de bois.

Des lots et la pension seront requis pour trois hommes, et l'assistance du capitaine et de l'équipage seront requis autant pour faire les réparations que pour la livraison des articles. Le vaisseau doit être solide, fort, et en bon ordre; jaugeant pas moins de soixante et dix tonneaux, et doit être prêt à prendre les articles en question à son bord à Kingston vers le 20 juillet prochain.

Les soumissions doivent mentionner une somme ronde pour la livraison des articles aux différents phares, un taux par jour pour starie tandis que les réparations seront faites et le taux en bloc par baril pour les articles à rapporter à Kingston.

On ne fera aucune objection à ce que le vaisseau prenne du fret pour des ports qui seront dans les six lieues des phares.

Deux suretés ou cautions seront requises pour l'entier accomplissement du contrat.

Aucune autre information requise peut être obtenue en s'adressant au capitaine Mc Intyre à Kingston du premier au dix de Juillet ou à ce bureau.

Par ordre,
THOMAS A. BEGLY,
Sec. Trav. Pub.

Département des Travaux Publics, Montréal 24 juin 1848. }

MAGASIN DE CUIR

a bon marche.

EN GROS ET EN DETAIL,

ALLO & CORNELL,

TANNEUR, de Londres, prennent la liberté d'informer les marchands de Cuir, Cordonniers et Selliers de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert un magasin, No. 6. PLACE DE LA DOUANE, côté est, où il vendront le Cuir et les fournitures de toutes sortes, en gros et en détail, aux plus bas prix possible

Pour de l'Argent Comptant.

Les Marchands de la Campagne sont priées de leur faire une visite avant d'acheter ailleurs.

annerie, Colborne-Avenue, Montréal, 12 mai 1848. }

J. IRELAND,

GRAVEUR,

GRANDE RUE ST. JACQUES,

A côté de la Banque de l'Amérique du Nord,

MONTREAL.

Se charge de GRAVER et IMPRIMER des Cartes d'Invitation, de visites, d'Adresses Professionnelles, Têtes de Comptes, Billets, Traites, etc.

BUREAU EN HAUT.

4 mai, 1848.

DISTRICT DE MONTREAL. }

COUR DE CIRCUIT DE ST. JEAN,

Vendredi, le 2 juin 1848.

Présent :
Hypolyte Guy, Ecuier,
Juge de Circuit.

GEORGE BURTON HAMILTON, ci-devant de Londres, dans le comté de Middlesex, et présentement de Chelmesford dans le comté d'Essex en Angleterre, ecclésiastique, WILLIAM HENRY KING, de Londres, susdit, écuier, exécuteurs testamentaires survivants, et légataires universels fidei commissaires, "*universal fiduciary Legatees*, de feu NAPIER CHRISTIE BURTON, en son vivant de Londres susdit en Angleterre, général dans les armées de Sa Majesté,

Demandeurs,

vs.

MARCEL RICHARD, cultivateur de la Seigneurie Lacolle dit circuit et district,

Défendeur,

LA Cour sur la motion de MM. Moreau et Leblanc, avocats des Demandeurs, ordonne qu'en autant qu'il appert par le retour de John Hibbard, huissier de la Cour du Banc de la Reine pour ce District, au bref de sommation émané et produit en cette cause, que le Défendeur a quitté son domicile dans cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la province du Bas-Canada, et qu'il ne peut être trouvé dans ce district, qu'il soit sommé par un avis public, publié deux fois dans chacun des papiers nouvels de ce district, savoir : en langue française dans la *Revue Canadienne* et en langue anglaise dans le *Montreal Herald*, de comparaître et répondre à la présente demande et poursuite dans les deux mois après la dernière insertion du présent avis, et qu'a défaut par le défendeur de ce faire, il sera permis aux demandeurs de procéder dans cette cause et obtenir jugement contre lui (défendeur) comme dans une action et cause par défaut.

Par la Cour,
J. McGILLIS,
G. C. C.

TAPIS A L'HUILE.

Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par

M. A. LAFLAMME.

AU NO. 165, RUE CRAIG PRES DU MARCHE A FOIN

4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers; aussi pour couvertures de tables Pianos, etc. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, Habits, etc.—14 avril 1848.

CHAPEAUX.

HENDERSON, FRERE & Cie,

Ont ouverts leur nouveau et splendide magasin

No. 93, rue Notre-Dame,

AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE,

Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savage.—14 avril.

DÉPOT DE CHAPEAUX,
ET DE
PELLETERIES, DE

G. RYER

No. 135, Rue Notre-Dame

LE Soussigné remercie sincèrement ses amis et le public, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé, et a l'honneur de les informer qu'il a changé de place, qu'il est maintenant rendu aux vastes et commodes magasins, récemment occupés par M. Robert Morris, Sellier, No. 135, Rue Notre Dame, où il reçoit maintenant des CHAPEAUX, CASQUETTES et tous autres articles dans sa ligne, de Londres, Paris et New-York, qui, avec les objets de sa propre confection, formeront l'assortiment le plus complet qui ait jamais été offert en cette ville.

Il vient de recevoir quatre caisses de CHAPEAUX POUR DAMES, du goût le plus récent et le plus fashionable.

GEO. McIVER.

Québec, 19 mai, 1848.

HOTEL DU CANADA,

RUE ST. GABRIEL.

MME. ST. JULIEN offre ses plus sincère remerciments pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu, ce qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le comfort aux dames et messieurs (voyageant ou résidant).

Indépendamment d'une POSITION CENTRALE à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement; la vaste maison [ci-devant occupée par la compagnie du Nord-Ouest,] a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le comfortable aux personnes qui voudrait bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES.

trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs.

Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DES OMNIBUS.

seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux-à-vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage.

5 mai.

MARCHANDISES NOUVELLES

LES Soussignés annoncent à leurs nombreuses pratiques et au puble, qu'ils recoivent maintenant par le Caledonia, le Montréal, l'Albion et le Britannia," qui sont dans le port, leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, tels, que Drap, Casimire, Cotonnages, Indiennes, Rogattas, Chapeaux de paille, et Tapisserie pour chambre, etc. etc, qu'ils vendront à bon marché.

J. L. BEAUDRY, & Cie.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

5 mai.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE

JEAN-BTE. ROLLAND.

No. 24 Rue St. Vincent Montréal.

ON trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piété propre à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits.

Montréal, 24 mai, 1848.

NOUVEAUX OUVRAGES

FRANCAIS.

M. McCOY DE la Grande Rue St. Jacques vient de recevoir de Paris, de Marseilles et de Bruxelles, plusieurs excellents ouvrages *français modernes* CLASSIQUES et ROMANTIQUES, qu'il offre en vente à très bas prix. Il se charge d'expédier des *COMMANDES POUR LA FRANCE* chaque semaine.—5 mai.

PORTRAIT DE SA SAINTETE

LE PAPE

PIE IX.

GRAVURE EN TAILLE DOUCE SUR ACIER.

A VENDRE 30 SOUS.

CHEZ JOHN McCOY.
Grande Rue Saint Jacques.

Portraits d'après nature des Membres
DU
Gouvernement Provisoire
EN FRANCE.

Magnifique gravure en taille douce sur acier, représentant le groupe de ces hommes célèbres, vendre seulement 7s 6d., chez

JOHN McCOY,
Grande rue Saint Jacqs

mai.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS est par les présentes donné, que John Dane-Gani, Ecr., ayant résigné sa place comme Directeur de la Banque du Peuple, ne fait plus partie de la Corporation de cette Banque et que l'Hon. F. A. QUESNEL A PREVOST et S. B. BONNER, Ecr., ont été duement élus membres de la dite Corporation

Par Ordre,
B. H. LEMOINE,
Caissier.

Montréal, 8 juin 1848—c

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES

DIMANCHE prochain, le 9 du courant, le bateau à vapeur, Ste. HELENE, Capt. LESPERANCE, laissera ce Port à UNE heure précise de l'après-midi, arrêtera à BOUCHERVILLE, et sera de retour de bonne heur.

Prix du passage : 30 sous pour aller et révenir.

Montréal, 26 juin.

LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs Pratiques et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de

CHAPEAUX DE SOIE.

Reçus directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier.

PRIX:—25s. A 30s.

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848. }

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars, 1848.—um. }

JOHN A. LECLERC,

MARCHAND DE CUIR

EN GROS ET EN DETAIL

No. 174, RUE SAINT-PAUL,

Près de la Maison de Douane, porte voisine de B. Workman, Apothicaire,

MONTREAL.

N. B. Cuir de différentes sortes pour les Selliers et Cordonniers.—13 juin.—1m.

LA SIXIEME LIVRAISON DE L'ALBUM LITTERAIRE

A VENDRE A CE BUREAU,

Prix trente sous.

SOMMAIRE DES MATIERES.

Poesie Canadienne.—A Albion, par P. C.—Histoire Populaire, Anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la Grande Armée, (suite) par Emile Marco de St. Hylaire.—Avis charitables donnés à l'abri du Rideau, par Mde. Caudle, traduit de l'anglais par P. L. M. (suite)—Notice Biographique.—L'hon. John Neilson.—Vera.—Nouvelle Russe, par Sophie Conrad.—Souvenirs d'un voyage aux Etats-Unis en 1847.—Les Femmes Chinoises, par le Comte de Bonacossi.—Le Courrier de Montréal—par Figaro.—MUSIQUE.—LA MARITANA.—POLKA.

TABLEAU CÉLÈBRE,

LA VENUS ET LE TETIEN.

CE célèbre Tableau, le triomphe de l'art qui a été si justement admiré et qui a reçu des applaudissements dans les Cités de New-York, Boston et Philadelphie, depuis deux ou trois ans, est maintenant exposé à Montréal, au Mechanic's Institute, Grande Rue St. Jacques, dans la bâtisse ci-devant occupée par la Banque d'Epargne.

Admission le jour et dans la Soirée—TRENTE sous; billets de saison, UN ECU. Les artistes sont admis gratis—10